

## Migros augmente les salaires de 0,5 à 0,9%

À l'issue d'un dialogue constructif avec ses partenaires sociaux et contractuels internes et externes, le groupe Migros est parvenu à se mettre d'accord sur les négociations salariales 2020. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la masse salariale sera augmentée de 0,5 à 0,9%.

Cette disposition s'appliquera aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux secteurs assujettis à la Convention collective nationale de travail Migros. L'augmentation de salaire des collaboratrices et collaborateurs sera décidée au cas par cas, selon la fonction et la performance.

« Nous nous réjouissons d'être parvenus, avec nos partenaires sociaux internes et externes, à élaborer une solution commune acceptable, dans un contexte de marché exigeant », déclare à ce propos Sarah Kreienbühl, membre de la direction générale de la FCM. Le partenaire social interne est la CONA (Commission nationale du groupe Migros), les partenaires externes sont la Société des employés de commerce et l'Association suisse du personnel de la boucherie. Sarah Kreienbühl remercie chaleureusement tous les collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement au quotidien.

Les représentants des partenaires sociaux externes se disent également satisfaits du résultat de la ronde salariale de cette année : « Le groupe Migros a connu une année mouvementée. Ces augmentations de salaire sont maintenant un signal fort pour le personnel », explique Caroline Schubiger, responsable Emploi et Conseil de la Société des employés de commerce.

Alain Montani, représentant du partenaire social interne, salue lui aussi cet accord : « Nous avons trouvé une solution acceptable pour toutes les parties, qui tient compte de la complexité du contexte économique actuel », explique le président de la Commission nationale du groupe Migros.

Zurich, le 8 octobre 2019

### **Contact avec les médias:**

#### **Fédération des coopératives Migros**

Tristan Cerf, porte-parole FCM, tél. 058 570 38 20, [tristan.cerf@mgb.ch](mailto:tristan.cerf@mgb.ch)

#### **Commission nationale du groupe Migros**

Alain Montani, président de la Commission nationale, tél. 079 471 26 39, [alain.montani@gmnefr.migros.ch](mailto:alain.montani@gmnefr.migros.ch)

#### **Association suisse du personnel de la boucherie**

Giusy Meschi, directrice, tél. 079 669 69 01, [meschi@mpv.ch](mailto:meschi@mpv.ch)

#### **Société des employés de commerce**

Emily Unser, responsable relations presse et relations publiques, tél. 044 283 45 60, [emily.unser@kfmv.ch](mailto:emily.unser@kfmv.ch)